

**COMPTES DE
L'EXERCICE**

2012



**DE LA
COMMUNE ET
BOURGEOISIE D'ISÉRABLES**

Convocation de l'assemblée bourgeoisiale

Les bourgeoises et bourgeois de la Bourgeoisie d'Isérables sont convoqués en assemblée bourgeoisiale,

le jeudi 20 juin 2013,

à 19h30 à la salle de gymnastique,

avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 20 décembre 2012 ;
2. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 28 mars 2013 ;
3. Lecture des comptes de l'exercice 2012 de la Bourgeoisie d'Isérables ;
4. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;
5. Nomination de l'organe de révision pour la législature 2013-2016 : décision ;
6. Divers.

Conformément aux dispositions légales, le fascicule des comptes 2012 peut être consulté durant le délai légal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture au bureau communal.

L'Administration bourgeoisiale

Le billet de la bourgeoisie

Chères bourgeoises,
Chers bourgeois,

Vous êtes convoqués en assemblée bourgeoise le jeudi 20 juin 2013 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2012 de la Bourgeoisie d'Isérables.

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

Le compte de fonctionnement 2012 de la bourgeoisie boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 33'804.--.

Avec un total des amortissements de CHF 9'000.--, le compte 2012 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 24'804.--.

Les charges de fonctionnement atteignent CHF 34'338.35 et incluent notamment les frais de nettoyage des alpages boisés suite à la tempête *Andrea*, l'entretien du sentier du fond de Rosey servant à la transhumance du jeune bétail, les fournitures liées aux travaux de rénovation de la « Garette du Bisse » ainsi que la livraison des abreuvoirs de Balavaux.

BUDGET DES INVESTISSEMENTS

Aucun investissement n'a été effectué en 2012 par la Bourgeoisie. Les investissements prévus dans le budget 2012 (réfection des bâtiments d'alpage et place de traite de Tracouet) ont été reportés en 2013, le temps d'obtenir les autorisations nécessaires.

La lecture des documents annexés montre que le Conseil bourgeoisial a veillé en 2012 à maintenir à un faible niveau les dépenses de fonctionnement de la bourgeoisie. Les principales sources de revenus sont la location des alpages et une participation de l'Aide Suisse aux Montagnards qui a été versée en 2012 pour les abreuvoirs des étables de Balavaux.

DIVERS

Une convention d'utilisation du domaine bourgeoisial par la société de remontées mécaniques Téléndaz SA est actuellement en discussion entre les différents partenaires. Le Conseil bourgeoisial souhaite arriver dans un proche avenir à la conclusion d'un contrat qui sera, avant sa signature, soumis à l'approbation d'une prochaine assemblée bourgeoise.

Dans l'attente du plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de notre assemblée bourgeoise, je vous adresse, chères bourgeoises et chers bourgeois, mes meilleurs sentiments.

Pour la bourgeoisie d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte 2011

Budget
2012Compte
2012

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	fr.	23'680.20	16'950.00	34'338.35
Revenus financiers	+ fr.	49'946.46	48'250.00	68'142.35
Marge d'autofinancement (négative)	= fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	= fr.	26'266.26	31'300.00	33'804.00

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	26'266.26	31'300.00	33'804.00
Amortissements ordinaires	- fr.	9'000.00	8'000.00	9'000.00
Amortissements complémentaires	- fr.	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- fr.	-	-	-
Excédent de charges	= fr.	-	-	-
Excédent de revenus	= fr.	17'266.26	23'300.00	24'804.00

Compte des investissements

Dépenses	+ fr.	-	50'000.00	-
Recettes	- fr.	-	-	-
Investissements nets	= fr.	-	50'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	= fr.	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	fr.	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ fr.	26'266.26	31'300.00	33'804.00
Investissements nets	- fr.	-	50'000.00	-
Investissements nets (négatifs)	+ fr.	-	-	-
Insuffisance de financement	= fr.	-	18'700.00	-
Excédent de financement	= fr.	26'266.26	-	33'804.00

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2011 Etat 31.12.2012

Provenance des fonds Emplol de fonds

	Etat 31.12.2011	Etat 31.12.2012	Provenance des fonds (diminution des actifs, augmentation des passifs)	Emplol de fonds (augmentation des actifs, diminution des passifs)
1 Actif	2'704'892.81	2'699'789.21		
Patrimoine financier	63'342.81	67'239.21		
10 Disponibilités	10'215.05	32'618.31	-	22'403.26
11 Avoirs	24'494.55	24'617.00	-	122.45
12 Placements	10'001.00	10'001.00	-	-
13 Actifs transitoires	18'632.21	2.90	18'629.31	-
Patrimoine administratif	2'641'550.00	2'632'550.00		
14 Investissements propres	50'000.00	41'000.00		
15 Prêts et participations permanentes	2'591'550.00	2'591'550.00		
16 Subventions d'investissement	-	-		
17 Autres dépenses activables	-	-		
Financements spéciaux				
18 Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
Découvert				
19 Découvert du bilan	-	-		
2 Passif	2'704'892.81	2'699'789.21		
Engagement	163'912.16	134'004.56		
20 Engagements courants	133'660.91	105'187.56		28'473.35
21 Dettes à court terme	-	-		-
22 Dettes à moyen et à long terme	24'494.55	24'617.00	122.45	-
23 Engagements envers des entités particulières	-	-		-
24 Provisions	-	-		-
25 Passifs transitoires	5'756.70	4'200.00		1'556.70
Financements spéciaux				
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
Fortune	2'540'980.65	2'565'784.65		
29 Fortune nette	2'540'980.65	2'565'784.65		
			33'804.00	-
			52'555.76	52'555.76

Excédent de financement du compte administratif
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	5'205.15	-	7'450.00	-	5'080.65	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	25'093.45	20'000.00	13'000.00	20'000.00	36'472.15	40'000.00
9 Finances et impôts	2'381.60	29'946.46	4'500.00	28'250.00	1'785.55	28'142.35
Total des charges et des revenus	32'680.20	49'946.46	24'950.00	48'250.00	43'338.35	68'142.35
Excédent de charges	17'266.26	-	23'300.00	-	24'804.00	-
Excédent de revenus	-	-	-	-	-	-

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	700.00		700.00		700.00	
31 Biens, services et marchandises	6'959.75		11'250.00		6'166.20	
32 Intérêts passifs	16'020.45		5'000.00		27'472.15	
33 Amortissements	9'000.00		8'000.00		9'000.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	-		-		-	
40 Impôts		28'000.00		28'000.00		28'000.00
41 Patentes et concessions		1'946.46		250.00		142.35
42 Revenus des biens		-		-		-
43 Contributions		-		-		-
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		20'000.00		20'000.00		20'000.00
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		20'000.00
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	32'680.20	49'946.46	24'950.00	48'250.00	43'338.35	68'142.35
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	17'266.26		23'300.00		24'804.00	

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	-	-	50'000.00	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	50'000.00	-	-	-
Excédent de dépenses	-	-	-	50'000.00	-	-
Excédent de recettes	-	-	-	-	-	-

Compte des investissements selon les natures

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	-		50'000.00		-	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
Report de recettes au bilan	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-				-
61 Contributions de tiers		-				-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-				-
63 Facturation à des tiers		-				-
64 Remboursement de subventions acquises		-				-
66 Subventions acquises		-				-
67 Subventions à redistribuer		-				-
Report de dépenses au bilan		-				-
Total des dépenses et des recettes	-	-	50'000.00	-	-	-
Excédent de dépenses	-	-				50'000.00
Excédent de recettes						-

BOURGEOISIE D'ISERABLES
TABLEAU DES ACTIFS A AMORTIR COMPTES 2012

	Valeur à amortir		Variations en 2012		Valeur à amortir au 31.12.2012	Taux en %	Amortissement en 2012	Amortissements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2012
	au 31.12.2011		Augmentation	Diminution					
Actions Télénendaz	30'000.00				30'000.00	50	0.00	20'000.00	10'000.00
Bâtiments	612'716.55				612'716.55	10	9'000.00	571'716.55	41'000.00
	642'716.55				642'716.55		9'000.00	591'716.55	51'000.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2011	2012	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	invest. nég.	invest. nég.	invest. nég.

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2011	2012	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	52.6%	49.6%	50.9%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2011	2012	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	15.3%	18.0%	16.5%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2011	2012	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	44.5%	67.6%	55.1%

4. Endettement net par habitant (I4)	2011	2012	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	114	76	95

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2011	2012	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	328.2%	196.7%	252.3%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

F i d u c i a i r e

J. PHILIPPOZ S.A.

L e y t r o n

COMPTABILITÉS

BOUCLEMENTS

RÉVISIONS

EXPERTISES

CONSEILS
D'ENTREPRISES

FISCALITÉ

Au Conseil Bourgeoisial d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En exécution du mandat que vous nous avez confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons procédé au contrôle des **comptes 2012** de la Bourgeoisie d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil. Notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation sur les comptes, à vérifier l'évaluation des éléments de la fortune financière et à émettre une appréciation sur l'endettement de la Bourgeoisie ainsi que sur sa capacité à faire face à ses engagements.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires d'habilitation et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications fournies par ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. Nous estimons que les contrôles effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre révision, nous pouvons attester que :

- la comptabilité, les comptes annuels et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires
- l'entretien final avec le Président de la Bourgeoisie a eu lieu
- les compétences en matière financière sont respectées
- l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme faible
- selon notre appréciation la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes de la Bourgeoisie qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Fr. 24'804.- et une fortune nette au bilan de Fr. 130'784.65.

Leytron, le 15 mai 2013 / NM

FIDUCIAIRE J. PHILIPPOZ S.A.

Nicolas MARTINET
Expert réviseur agréé

Patrice MARTINET

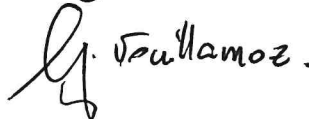
Certifié conforme par le Conseil bourgeoisial en date du 20 mai 2013

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



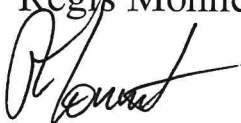
Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



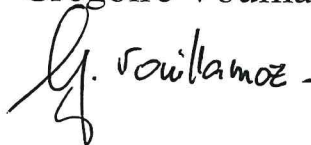
Les comptes 2012 ont été approuvés par l'assemblée bourgeoisiale en date du 20 juin 2013

BOURGEOISIE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Convocation de l'assemblée primaire

L'assemblée primaire est convoquée pour,

**le jeudi 20 juin 2013, à 20h00,
à la salle de gymnastique.**

avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée primaire du 20 décembre 2012;*
- 2. Lecture des comptes de l'exercice 2012 de la Municipalité d'Isérables;*
- 3. Lecture du rapport de l'organe de contrôle et adoption des comptes;*
- 4. Nomination de l'organe de révision pour la législature 2013-2016 : décision ;*
- 5. Divers.*

Conformément aux dispositions légales, les comptes peuvent être consultés au greffe communal tous les jours ouvrables, pendant les heures officielles d'ouverture.

L'Administration Communale

Le billet de la municipalité

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 20 juin 2013 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2012 de la municipalité d'Isérables.

L'année 2012 a été pour le Valais, une année particulière, marquée par l'acceptation de l'initiative « Weber » et par le flou entretenu quant à son application. La récente décision du Tribunal Fédéral a mis fin à l'incertitude qui régnait depuis des mois mais surtout elle marque le début d'une période de difficultés encore accrues pour l'économie de la construction, déjà pénalisée par la force du franc suisse.

Pour Isérables, les conséquences de la « Lex Weber » et plus récemment de la modification de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) ne sont pas encore clairement connues. Selon les chiffres de l'office fédéral de l'aménagement du territoire, la proportion **présumée** de résidences secondaires dépasserait 20% pour notre commune. Dès lors, seules les autorisations de construire des résidences principales peuvent être valablement délivrées. La commune a entrepris de déterminer la proportion **réelle** de résidences secondaires sur son territoire, cette tâche est loin d'être aisée, puisque l'ordonnance d'application de la « Lex Weber » ne précise pas comment effectuer ce calcul. De ces données dépendra en particulier l'aménagement de la zone à construire des Crêteaux Ouest. En ce moment la commission d'exécution du remaniement parcellaire urbain (RPU) effectue les taxations des valeurs à l'état actuel. Ces taxations seront soumises à l'enquête publique dès cet automne. Ce laps de temps doit permettre à l'administration communale d'obtenir les informations nécessaires quant à la possibilité future de construire des résidences secondaires dans le périmètre du RPU.

Les aménagements agricoles des secteurs de Teur et Sous Ville n'ont pu être réalisés en 2012, le traitement des recours n'étant pas encore achevé. Ces travaux importants pour notre économie rurale démarreront dans le courant de l'été.

L'intégralité du dossier de mise à l'enquête du 2^e palier de turbinage est en main des services de l'état qui ont rendu des préavis positifs. La commune est dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat concernant le recours du WWF au sujet de l'enneigement mécanique et du réservoir de Prarions. En attendant de finaliser les procédures administratives, une portion de conduite forcée a été installée sous la nouvelle passerelle mise en place sur la Fare au Pied-du-Mont. De plus, la première étape de réfection des conduites de Rosey a été menée à bien.

La production de la microcentrale du Arzay s'élève pour 2012 à 1'854'195 kWh, soit le meilleur résultat depuis sa mise en service en 2004. Cela démontre que les investissements consentis afin d'améliorer le réseau d'adduction d'eau entre les sources et le réservoir du Bévieux, portent leurs fruits. Les rentrées de la microcentrale du Arzay atteignent plus de CHF 278'000.-- et contribuent de façon prépondérante à la bonne marche du ménage communal.

Depuis de nombreuses années, votre équipe dirigeante communale s'emploie à contenir les charges de fonctionnement et à trouver des solutions pour ne pas augmenter la charge fiscale tout en réalisant les projets qui lui sont confiés. Les comptes 2012 de la municipalité reflètent cet état d'esprit, ils vous seront présentés et soumis à votre approbation lors de notre prochaine rencontre.

Chères concitoyennes, chers concitoyens, conformément à la loi sur les communes du 5 février 2004, vous êtes convoqués en assemblée primaire le jeudi 20 juin 2013 avec comme point principal à l'ordre du jour, l'adoption des comptes proposés pour l'exercice 2012 de la municipalité d'Isérables.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE MUNICIPALE

▪ **Considérations générales**

Le compte de fonctionnement 2012 de la commune boucle avec une marge d'autofinancement de CHF 935'238.77. Ceci constitue la meilleure marge enregistrée durant les 20 derniers exercices. Cet excellent résultat s'explique par la maîtrise des dépenses, la nouvelle répartition du fonds de péréquation cantonale et les recettes en augmentation de la microcentrale du Arzay.

Avec un total des amortissements de CHF 681'886.45, le compte 2012 se solde par une augmentation de la fortune nette de CHF 253'352.32.

Pour les différents chapitres, on relève les éléments principaux suivants :

▪ **Administration générale**

La création d'un nouveau guichet dans les bureaux de l'administration communale améliore sensiblement le service à la population. Les coûts de ces travaux (environ CHF 12'000.--) ont été inclus dans les frais d'entretien des bâtiments communaux.

▪ **Sécurité publique**

Les frais de fonctionnement de la police intercommunale (PIDR) sont en augmentation depuis sa mise en place en 2009. Cette situation est suivie de près par l'exécutif communal d'Isérables ainsi que par nos partenaires des autres communes. Des solutions sont à l'étude avec le canton pour enrayer au plus vite cette tendance à l'augmentation des frais de police.

Par ailleurs et afin de juguler les déprédations régulièrement constatées à la place de jeux située à côté de l'église, une caméra de surveillance a été installée pour un peu plus de CHF 4'000.--.

Le fonctionnement de la chambre pupillaire intercommunale, avec l'entrée en vigueur du nouveau droit y relatif, engendre des coûts supplémentaires à charge des communes. Ces surcoûts sont essentiellement imputables au recours désormais obligatoire à des prestataires professionnels (médecins, psychiatres, psychologues, ...) en fonction des particularités de chaque cas.

▪ **Enseignement et formation**

Avec la nouvelle répartition des tâches entre le canton et les communes, le traitement des enseignants du primaire et du cycle d'orientation est directement alloué par le canton. La contribution communale au « coût moyen annuel du traitement du personnel et au coût

moyen des charges d'exploitation des institutions spécialisées » figure dans le compte de fonctionnement communal. Ces coûts varient en fonction du nombre d'élèves domiciliés sur le territoire communal.

Le renouvellement du parc informatique des écoles primaires a été enregistré dans le compte de fonctionnement pour un montant d'un peu plus de CHF 18'000.--.

Le soutien de la commune aux apprentis et aux étudiants par le versement d'une subvention annuelle et la participation aux frais de transport s'est élevé en 2012 à plus de CHF 57'000.--.

▪ **Culture, loisirs et culte**

Le soutien communal à la culture et à la pratique du sport via des aides aux sociétés locales principalement s'est élevé à près de CHF 10'000.-- en 2012.

Plus de CHF 17'000.-- ont été investis dans l'entretien de places et la réfection de fontaines publiques afin de maintenir l'attrait touristique de notre village.

Un montant d'un peu plus de CHF 5'000.-- a été dépensé pour l'acquisition d'un système de refroidissement utilisé à la crypte.

▪ **Prévoyance sociale**

Le nombre de cas ayant nécessité l'aide sociale est en légère augmentation entre 2011 et 2012. Une évolution proportionnelle des dépenses est donc remarquée.

L'aide aux familles domiciliées à Isérables par le biais du paiement des primes d'assurance maladies et accidents des enfants jusqu'à l'âge de 15 ans révolus s'élève pour 2012 à CHF 62'400.--.

▪ **Trafic**

La participation de notre commune à la réfection des routes communales s'est élevée à CHF 48'189.70 pour 2012, soit environ CHF 7'000.-- de plus qu'annoncé par le canton lors de l'établissement du budget 2012. Ces montants, sur lesquels la commune n'a aucune influence, doivent être enregistrés dans le compte de fonctionnement communal. Par contre, les montants liés à la correction des routes cantonales sont enregistrés dans le compte des investissements.

Comme chaque année, des sommes importantes ont été utilisées pour l'entretien du réseau routier communal. Les frais de déblaiement des neiges ont atteint plus de CHF 63'000.-- en 2012 contre moins de CHF 40'000.-- en 2011. Cette sensible augmentation est bien évidemment liée aux conditions météorologiques particulièrement rudes que nous avons connues.

▪ **Protection et aménagement de l'environnement**

Un tronçon de plus de 120 m de conduite d'eau potable a dû être changé en 2012 dans le secteur de la Tsoume. Ces travaux d'entretien imprévus mais obligatoires ont coûté près de CHF 25'000.--.

Le déséquilibre qui existe toujours entre les taxes encaissées et les dépenses relatives aux services autofinancés devra être comblé dans les futurs exercices. Pour ce faire, de nouveaux règlements pour ces services sont à l'étude. On notera de plus que, depuis 2012, les taxes sont soumises à la TVA.

▪ **Economie publique**

En 2012, la microcentrale de turbinage du Arzay a engendré des ventes d'énergie pour plus de CHF 278'000.--, ce qui constitue le meilleur exercice depuis sa mise en service en 2004. Durant les prochaines années et compte tenu des travaux de réfection et d'entretien du réseau de distribution de l'eau potable ainsi que de l'octroi de la RPC (Rétribution à Prix Coûtant), des recettes sensiblement plus élevées sont attendues.

▪ **Finances et impôts**

Les recettes fiscales ont été estimées avec prudence pour l'exercice en cours. Les montants réellement encaissés durant les dernières années ont été légèrement supérieurs aux attentes. On remarque toutefois une baisse d'environ CHF 200'000.-- des recettes d'impôt des personnes physiques entre 2011 et 2012, ceci s'explique par les réductions de la fiscalité décidées par le canton.

Alors que jusqu'en 2011, la commune d'Isérables contribuait au fonds de péréquation cantonal, depuis l'exercice 2012, elle reçoit un montant de plus de CHF 240'000.-- de cette même péréquation. Ces rentrées nouvelles amènent un peu d'oxygène au ménage communal mais sont toutefois à relativiser, étant donné, que de nouvelles tâches et donc de nouveaux coûts, sont délégués par le canton aux communes.

INVESTISSEMENTS

Les dépenses brutes d'investissement se sont élevées à CHF 723'978.95 et les recettes d'investissement à CHF 208'092.50. Ces dernières sont essentiellement constituées par des subventions cantonales et fédérales ainsi que par le solde des participations en plus-values pour la zone à bâtir du Tsepet. Les dépenses nettes qui s'élèvent donc à CHF 515'886.45 ont été intégralement financées par la marge d'autofinancement dégagée.

Les principaux investissements réalisés en 2012 appellent les commentaires suivants :

- CHF 14'706.40 ont été investis au couvert communal des Comballes (le Relais des Erables), dans la mise en place de fenêtres afin d'augmenter le confort des utilisateurs par temps froid et venteux.
- CHF 5'453.30 ont été versés au canton à titre de participation communale aux institutions sociales en faveur des handicapés.
- La participation communale aux frais de construction des routes cantonales s'élève à CHF 14'099.95.
- L'étude du projet général de réfection de la route entre Les Boutsés – Le Plantorny – Les Crêteaux a été réalisée par le bureau technique Stéphane Bessero pour un montant de CHF 33'600.--.
- Un nouveau véhicule communal pour les travaux publics a été acquis pour CHF 137'000.--.
- La première étape de réfection des conduites d'eau potable de Rosey a été menée à bien pour un montant de CHF 257'392.70.

- Des mesures de protection du village ont encore été réalisées en 2012 pour CHF 79'933.25. Ce montant est subventionné à près de 85% par le canton et la confédération et n'engendre donc que peu de dépenses pour la Commune.
- Le solde des travaux d'aménagement de la zone à bâtir du Tsepet a été achevé en 2012 pour un montant de CHF 46'476.65.
- L'aménagement d'une place de dépôt de machines agricoles a débuté à la Valeine pour un montant d'environ CHF 2'460.80.
- La construction des routes agricoles (avec ou sans remaniement parcellaire) n'a pu débuter en 2012, du fait du traitement de différents recours. Les frais des études et des procédures en cours ont atteint CHF 22'561.20.
- Les travaux de réfection de la route forestière Dzoras – Prarions au virage du Tavé ont démarré en 2012 pour un montant de CHF 42'811.20. Le solde des travaux sera réalisé en 2013. Les subventions pour cet ouvrage ont déjà été versées et figurent aux comptes 2012 pour CHF 37'900.--.
- La plate-forme panoramique installée sur l'ancien pylône n°2 du téléphérique Riddes – Isérables a généré des dépenses pour CHF 33'804.--. Une participation de la SD a d'ores et déjà été versée. D'autres contributions du canton et du constructeur du TRI sont attendues.
- Divers travaux ont été entrepris dans le cadre du projet de turbinage du trop-plein de nos eaux potables à Riddes, pour un montant de CHF 34'399.50. Il s'agit principalement de la mise en place de la conduite forcée sous la nouvelle passerelle qui enjambe la Fare au Pied-du-Mont.

L'endettement net de la commune, en diminution de CHF 419'352.- s'élève à CHF 3'076'418.- à la fin de l'année 2012, ce qui témoigne d'un endettement mesuré. Si la marge d'autofinancement était maintenue et s'il n'était plus procédé à des investissements, la dette communale pourrait être remboursée en moins de 5 ans. La dette nette par habitant s'élève à CHF 3'484.--.

Les autres indicateurs financiers (degré d'autofinancement, taux d'amortissement, ...) présentés dans ce fascicule après les différents aperçus des comptes de fonctionnement et d'investissement montrent également une situation financière maîtrisée.

Je vous invite, chères concitoyennes, chers concitoyens, à participer nombreux à cette assemblée primaire. En vous remerciant, au nom de toute l'équipe communale, pour votre fructueuse collaboration, je vous prie de recevoir, chères citoyennes, chers citoyens, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour la municipalité d'Isérables

Régis Monnet
Président

Aperçu du compte administratif

Compte
2011Budget
2012Compte
2012

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	-	fr.	3'714'225.98				
Revenus financiers	+	fr.	4'511'652.06		3'402'800.00		3'214'133.76
Marge d'autofinancement (négative)	=	fr.	-		3'699'600.00		4'149'372.53
Marge d'autofinancement	=	fr.	797'426.08		296'800.00		935'238.77

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-		-
Marge d'autofinancement	+	fr.	797'426.08		296'800.00		935'238.77
Amortissements ordinaires	-	fr.	640'725.85		662'500.00		681'886.45
Amortissements complémentaires	-	fr.	-		-		-
Amortissement du découvert au bilan	-	fr.	-		-		-
Excédent de charges	=	fr.	-		365'700.00		-
Excédent de revenus	=	fr.	156'700.23		-		253'352.32

Compte des investissements

Dépenses	+	fr.	582'392.40		1'380'000.00		723'978.95
Recettes	-	fr.	272'665.55		545'000.00		208'092.50
Investissements nets	=	fr.	309'726.85		835'000.00		515'886.45
Investissements nets (négatifs)	=	fr.	-		-		-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	-	fr.	-		-		-
Marge d'autofinancement	+	fr.	797'426.08		296'800.00		935'238.77
Investissements nets	-	fr.	309'726.85		835'000.00		515'886.45
Investissements nets (négatifs)	+	fr.	-		-		-
Insuffisance de financement	=	fr.	-		538'200.00		-
Excédent de financement	=	fr.	487'699.23		-		419'352.32

Aperçu du bilan et du financement

Etat 31.12.2011

Etat 31.12.2012

Provenance des fonds

Emploi de fonds

	7'026'656.83	7'051'577.02	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
1 Actif				
Patrimoine financier	1'852'651.83	2'043'572.02		
10 Disponibilités	244'269.40	530'708.57	-	286'439.17
11 Avoirs	541'399.80	352'632.35	188'767.45	-
12 Placements	674'103.00	674'103.00	-	-
13 Actifs transitoires	392'879.63	486'128.10	-	93'248.47
Patrimoine administratif	5'174'005.00	5'008'005.00		
14 Investissements propres	5'174'005.00	5'008'005.00	-	-
15 Prêts et participations permanentes	-	-	-	-
16 Subventions d'investissement	-	-	-	-
17 Autres dépenses activables	-	-	-	-
Financements spéciaux				
18 Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
Découvert				
19 Découvert du bilan	-	-	-	-
2 Passif	7'026'656.83	7'051'577.02		
Engagement	5'348'422.60	5'119'990.47		
20 Engagements courants	-	-	-	-
21 Dettes à court terme	-	-	-	-
22 Dettes à moyen et à long terme	4'273'016.00	4'036'317.00	-	236'699.00
23 Engagements envers des entités particulières	166'052.25	174'052.25	8'000.00	-
24 Provisions	65'000.00	65'000.00	-	-
25 Passifs transitoires	844'354.35	844'621.22	266.87	-
Financements spéciaux				
28 Engagements envers les financements spéciaux	-	-	-	-
Fortune	1'678'234.23	1'931'586.55		
29 Fortune nette	1'678'234.23	1'931'586.55		
			419'352.32	-
			616'386.64	616'386.64

Excédent de financement du compte administratif
Insuffisance de financement du compte administratif

Compte de fonctionnement selon les tâches

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	499'476.45	21'882.70	503'000.00	15'500.00	526'675.85	21'192.50
1 Sécurité publique	152'472.30	49'669.75	183'250.00	29'500.00	195'000.98	71'125.60
2 Enseignement et formation	943'028.55	474'885.10	505'850.00	11'000.00	488'468.84	12'720.80
3 Culture, loisirs et culte	188'793.45	18'807.25	183'400.00	15'000.00	168'307.20	20'445.65
4 Santé	44'982.90	-	48'700.00	-	53'177.00	-
5 Prévoyance sociale	316'137.80	86'619.20	357'400.00	61'000.00	323'580.50	92'529.45
6 Trafic	956'845.90	215'505.60	1'005'300.00	274'000.00	976'751.00	182'798.15
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	860'130.89	347'165.80	784'000.00	327'000.00	745'246.55	382'709.75
8 Economie publique, yc services industriels	268'042.25	398'744.10	373'900.00	392'200.00	289'789.40	491'747.00
9 Finances et impôts	125'041.34	2'898'372.56	120'500.00	2'737'400.00	129'022.89	2'874'103.63
Total des charges et des revenus	4'354'951.83	4'511'652.06	4'065'300.00	3'862'600.00	3'896'020.21	4'149'372.53
Excédent de charges	156'700.23	-	-	202'700.00	253'352.32	-
Excédent de revenus						

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1'581'489.50		880'700.00		840'181.30	
31 Biens, services et marchandises	1'206'717.73		1'227'250.00		1'209'289.29	
32 Intérêts passifs	52'477.10		44'000.00		61'793.25	
33 Amortissements	640'725.85		662'500.00		681'886.45	
34 Parts à des contributions sans affectation	17'734.95		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	300'342.60		280'950.00		243'975.43	
36 Subventions accordées	332'164.10		693'900.00		672'594.49	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	223'300.00		276'000.00		186'300.00	
40 Impôts		2'661'106.65		2'361'000.00		2'426'681.05
41 Patentes et concessions		60'231.15		51'500.00		81'921.50
42 Revenus des biens		177'212.91		-		219'907.03
43 Contributions		793'451.00		764'200.00		926'211.90
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		75'000.00		223'400.00		242'564.20
45 Restitutions de collectivités publiques		4'260.10		4'000.00		4'343.10
46 Subventions		517'090.25		19'500.00		61'443.75
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		-		-		-
49 Imputations internes		223'300.00		276'000.00		186'300.00
Total des charges et des revenus	4'354'951.83	4'511'652.06	4'065'300.00	3'699'600.00	3'896'020.21	4'149'372.53
Excédent de charges	156'700.23				253'352.32	
Excédent de revenus				365'700.00		

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	29'537.45	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	15'909.50	-	-	-	14'706.40	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	5'453.30	-
6 Trafic	-	-	190'000.00	20'000.00	184'699.95	50'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	441'759.65	267'665.55	270'000.00	-	383'802.60	116'132.10
8 Economie publique, yc services industriels	95'185.80	5'000.00	920'000.00	525'000.00	135'316.70	41'960.40
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	582'392.40	272'665.55	1'380'000.00	545'000.00	723'978.95	208'092.50
Excédent de dépenses		309'726.85		835'000.00		515'886.45
Excédent de recettes						

Compte des investissements selon les natures

Compte 2011

Budget 2012

Compte 2012

	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	582'392.40					
52 Prêts et participations permanentes	-		1'380'000.00		704'425.70	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		19'553.25	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
Report de recettes au bilan	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier						
61 Contributions de tiers		123'696.05				
62 Remboursement de prêts et participations permanentes				20'000.00		91'792.50
63 Facturation à des tiers						
64 Remboursement de subventions acquises						
66 Subventions acquises		148'969.50		525'000.00		116'300.00
67 Subventions à redistribuer						
Report de dépenses au bilan						
Total des dépenses et des recettes	582'392.40	272'665.55	1'380'000.00	545'000.00	723'978.95	208'092.50
Excédent de dépenses						515'886.45
Excédent de recettes		309'726.85		835'000.00		

COMMUNE D'ISERABLES **Tableau des actifs à amortir comptes 2012**

	Valeur compt. au 31.12.2011	Investissements		Investissements 2012		Investissements au 31.12.2012	Taux en %	Amort. cum. au 31.12.2011	Amort. 2012	Amort. cum. au 31.12.2012	Valeur compt. au 31.12.2012
		ou 31.12.2011	Augmentation	Diminution	ou 31.12.2012						
Bâtiment administratif	30'000.00	680787.35	0.00	0.00	680787.35	10	650'787.35	6'000.00	656'787.35	24'000.00	
Bâtiment industriel	289'000.00	686315.00	0.00	0.00	686315.00	10	397'315.00	45'000.00	442'315.00	244'000.00	
Abri PC des Combes	109'000.00	705611.90	0.00	0.00	705611.90	10	596'611.90	19'000.00	615'611.90	90'000.00	
Véhicule corps sapeurs-pompiers	1.00	56873.00	0.00	0.00	56873.00	40	56'872.00	0.00	56'872.00	1.00	
Chauffage à distance (CAD)	172'000.00	767274.75	0.00	0.00	767274.75	10	595'274.75	30'000.00	625'274.75	142'000.00	
Bâtiment d'école	76'000.00	1120543.75	0.00	0.00	1120543.75	5	1'044'543.75	7'000.00	1'051'543.75	69'000.00	
CO régional de Martigny	19'000.00	63035.80	0.00	0.00	63035.80	5	44'035.80	10'000.00	54'035.80	9'000.00	
Terrain de football	91'000.00	467361.25	0.00	0.00	467361.25	10	376'361.25	16'000.00	392'361.25	75'000.00	
Rénovation église St-Théodule	53'000.00	250000.00	0.00	0.00	250000.00	10	197'000.00	9'000.00	206'000.00	44'000.00	
Aménag. Sportif Patinoire	100'000.00	388224.75	14'706.40	0.00	402931.15	10	288'224.75	17'706.40	305'931.15	97'000.00	
Structure personnes âgées	0.00	10932.00	0.00	0.00	10932.00	10	10'932.00	0.00	10'932.00	0.00	
Insitutions handicapés sociales	0.00	0.00	5'453.30	0.00	5453.30	10	0.00	5'453.30	5'453.30	0.00	
Dépôt communal	229'000.00	271769.55	0.00	50'000.00	221'769.55	10	42'769.55	9'000.00	51'769.55	170'000.00	
Participation routes cantonales	0.00	0.00	14'099.95	0.00	14'099.95	10	0.00	14'099.95	14'099.95	0.00	
Routes communales	985'000.00	2627088.50	33'600.00	0.00	2660688.50	10	1'642'088.50	87'600.00	1'729'688.50	931'000.00	
Routes agricoles	42'000.00	367069.00	0.00	0.00	367069.00	10	325'069.00	7'000.00	332'069.00	35'000.00	
Eclairage public	35'000.00	97962.35	0.00	0.00	97962.35	10	62'962.35	6'000.00	68'962.35	29'000.00	
Véhicule com. AEBI	1.00	81931.00	0.00	0.00	81931.00	40	81'930.00	0.00	81'930.00	1.00	
Véhicule Toyota	1.00	43614.90	0.00	0.00	43614.90	40	43'613.90	0.00	43'613.90	1.00	
Saleuse Portée TP	1.00	26900.00	0.00	0.00	26900.00	40	26'899.00	0.00	26'899.00	1.00	
Chariot élévateur TP Neuwerth	1.00	19999.60	0.00	0.00	19999.60	40	19'998.60	0.00	19'998.60	1.00	
Véhicule com. Ladog	0.00	0.00	137'000.00	0.00	137'000.00	40	0.00	55'000.00	55'000.00	82'000.00	
Collecteurs d'eau usée	31'000.00	509468.65	0.00	11'462.50	498006.15	10	478'468.65	14'537.50	493'006.15	5'000.00	
Station d'épuration	0.00	173669.90	0.00	0.00	173669.90	10	173'669.90	0.00	173'669.90	0.00	
Digues de protection	254'000.00	914415.85	79'933.25	67'000.00	927'349.10	10	660'415.85	40'933.25	701'349.10	226'000.00	
Mensuration fédérale	30'000.00	114677.70	0.00	0.00	114677.70	10	84'677.70	5'000.00	89'677.70	25'000.00	
Réseau d'eau potable	1'121'000.00	2743062.10	257'392.70	23'210.50	2977244.30	8	1'622'062.10	122'182.20	1'744'244.30	1'233'000.00	
Turbillage II	281'000.00	327228.05	34'399.50	0.00	361627.55	8	46'228.05	16'399.50	62'627.55	299'000.00	
PGEE	52'000.00	76877.80	0.00	0.00	76877.80	10	24'877.80	9'000.00	33'877.80	43'000.00	
Zones à aménager	1'076'000.00	2313853.70	46'476.65	14'459.10	2345871.25	10	1'237'853.70	105'017.55	1'342'871.25	1'003'000.00	
Plate-forme panoramique	0.00	0.00	33'084.00	4'060.40	29023.60	10	0.00	5'023.60	5'023.60	24'000.00	
Route forestière	0.00	0.00	42'811.20	37'900.00	49'11.20	10	0.00	4'911.20	4'911.20	0.00	
Aménagements agricoles	99'000.00	306235.30	25'022.00	0.00	331257.30	10	207'235.30	15'022.00	222'257.30	109'000.00	
Total	5'174'005.00	16'212'783.50	723'978.95	208'092.50	16'728'669.95		11'038'778.50	681'886.45	11'720'664.95	5'008'005.00	

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2011	2012	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	257.5%	181.3%	209.9%

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2011	2012	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	18.6%	23.6%	21.0%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2011	2012	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	11.0%	12.0%	11.5%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2011	2012	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	13.7%	16.4%	15.1%

4. Endettement net par habitant (I4)	2011	2012	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	3968	3484	3726

Valeurs indicatives

$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2011	2012	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	124.7%	129.2%	126.9%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

COMMUNE D'ISERABLES
FINANCEMENT DES SERVICES COMPTES 2012

	<u>Dépenses</u>	<u>Recettes</u>
Eaux potables et irrigations		
Entretien du réseau d'eau potable	54'566.30	
Imputations internes heures des TP	32'000.00	
Entretien du réseau d'irrigation	237.15	
Imputations internes heures des TP	5'000.00	
Amortissement du réseau d'eau	72'182.20	
Administration	3'000.00	
Taxes annuelles eau potable		107'331.65
Taxes annuelles irrigation		21'435.85
	<hr/>	
	166'985.65	128'767.50
Insuffisance de financement		38'218.15
 Eaux usées		
Personnel d'exploitation	0.00	
Charges sociales	0.00	
Entretien du réseau des eaux usées	1'844.10	
Imputations internes heures des TP	5'000.00	
Entretien de la STEP	6'451.50	
Imputations internes heures des TP	25'000.00	
Traitement des boues et analyses STEP	36'794.60	
Électricité et téléphone STEP	6'025.85	
Assurances choses et RC	7'851.80	
Amortissement collecteurs d'eau usée	14'537.50	
Amortissement STEP	0.00	
Administration	5'000.00	
Taxes annuelles d'eau usée		94'671.50
	<hr/>	
	108'505.35	94'671.50
Insuffisance de financement		13'833.85
 Ordures		
Enlèvement des ordures	90'608.65	
Traitement des ordures	19'760.20	
Imputations internes heures des TP	41'000.00	
Administration	3'000.00	
Subvention recyclage des verres		1'485.00
Taxes annuelles pour les ordures		115'221.35
	<hr/>	
	154'368.85	116'706.35
Insuffisance de financement		37'662.50

COMMUNE D'ISERABLES**Tableau des engagements hors bilan comptes 2012**

LIBELLE	MONTANT
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat tracteur Forcar	34'750.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat Félix	68'125.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de l'Etat du VS (25%) achat processeur	73'500.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen compte courant (25%) CHF 20'319.37	0.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la banque Raiffeisen emprunt centre forestier (25%)	100'000.00
Cautionnement Prêt LIM Fondation Pro Aserablos	70'400.00
Ecoforêt Nendaz-Isérables cautionnement en faveur de la Raiffeisen (25%) déchiqueteuse à bois	72'500.00
Total	419'275.00

COMPTABILITÉS

BOUCLEMENTS

RÉVISIONS

EXPERTISES

CONSEILS
D'ENTREPRISES

FISCALITÉ

Au Conseil Municipal d'Isérables
1914 Isérables

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

En exécution du mandat que vous nous avez confié, et en application des articles 83 ss de la loi sur les communes du 5 février 2004, nous avons procédé au contrôle des **comptes 2012** de la Municipalité d'Isérables.

La responsabilité de l'établissement des comptes incombe au Conseil. Notre mission consiste à vérifier et à émettre une appréciation sur les comptes, à vérifier l'évaluation des éléments de la fortune financière et à émettre une appréciation sur l'endettement de la Commune ainsi que sur sa capacité à faire face à ses engagements.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales et réglementaires d'habilitation et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes suisses de la profession. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes et les indications fournies par ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondage. Nous estimons que les contrôles effectués constituent une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre révision, nous pouvons attester que :

- la comptabilité, les comptes annuels et les amortissements ont été établis selon les dispositions légales et réglementaires
- l'entretien final avec le Président de la Commune a eu lieu
- les compétences en matière financière sont respectées
- l'endettement net de la Municipalité est considéré comme mesuré et a diminué par rapport à l'exercice précédent
- selon notre appréciation la Municipalité est en mesure de faire face à ses engagements

En conséquence, nous recommandons d'approuver les comptes de la Municipalité qui vous sont soumis présentant un bénéfice de Fr. 253'352.32 et une fortune nette au bilan de Fr. 1'931'586.55.

Leytron, le 15 mai 2013 / NM

FIDUCIAIRE J. PHILIPPOZ S.A.

Nicolas MARTINET
Expert réviseur agréé

Patrice MARTINET

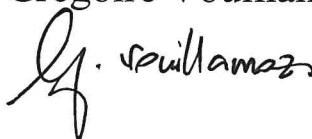
Certifié conforme par le Conseil communal en date du 20 mai 2013

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz



Les comptes 2012 ont été approuvés par l'assemblée primaire d'Isérables
en date du 20 juin 2013

COMMUNE D'ISERABLES

Le Président :
Régis Monnet



Le Secrétaire :
Grégoire Vouillamoz

